

Le 10 novembre 2021, les collègues du lycée Berthelot à Pantin (93) ont été convoqué·es à une formation obligatoire « Laïcité et valeurs de la République ». Ils et elles ont été heurté·es par la forme et le contenu de la formation, fortement en décalage avec la réalité vécue par les collègues. En réaction, les représentant·es au CA du lycée ont rédigé une fable en alexandrins dans un esprit de dérision et pour dénoncer la formation en question.

Le 9 décembre 2021, un collègue a lu la fable à l'occasion du conseil d'administration. Ce même collègue a été convoqué le 7 janvier au rectorat afin d'« évoquer sa situation professionnelle ». C'est ce même collègue qui est convoqué le 30 juin 2022 pour consultation de son dossier dans le cadre du lancement d'une procédure disciplinaire pour « comportement professionnel inadapté notamment en donnant lecture lors du conseil d'administration d'une fable qui faisait un descriptif animalier et déplacé de deux personnels de l'Éducation nationale ». Dans le même temps, les IA-IPR supposément visés par la fable se sont répandus dans la presse réactionnaire, et l'un d'eux a porté plainte pour « injure publique ». Cette plainte a été classée sans suite.

Nos organisations exigent l'abandon de la procédure et rappellent que :

- le collègue a lu cette fable dans le cadre de son mandat syndical, en tant que représentant des personnels au Conseil d'administration ; de ce fait il n'est pas possible de dénoncer son « comportement professionnel inadapté », puisque ce n'est pas dans ce cadre qu'il a agi ;
- la nature du texte doit conduire à relativiser fortement ce qui est dénoncé comme une injure par les IA-IPR ;
- le rôle des IA-IPR et le cadre des formations ne peut se faire sans un dialogue constant avec les équipes, et en aucun cas se construire d'une manière aussi conflictuelle.

Nous demandons au ministre d'ordonner au rectorat de Créteil l'abandon de la procédure. Nos organisations appellent les personnels à se joindre aux actions prévues localement, à commencer par le rassemblement devant le rectorat de Créteil le 30 juin à 10h30.

CGT éducation, FNEC FP FO, FSU SUD éducation, CNT